

**TotalEnergies**

Vos contacts TotalEnergies :
SERVICE CLIENT BUSINESS
Téléphone : 09 77 40 50 40
(prix d'un appel local)
E-mail : service.business@mail.totalenergies.fr

- ☐ Acquisition
☒ Renouvellement
☐ Vente à distance
☒ Vente sur site du client

Votre Bulletin de Souscription

DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL
POUR LES PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS*

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL

est disponible pour toute question liée à la validation du contrat

Nom : M. Alexandre Le Roux
Mail : alexandre.leroux@neoenergies.fr
Téléphone : 06 87 31 00 69

Vos coordonnées

Raison sociale* : Delage Aero Industries
Code APE* : 3030Z N° SIRET* : 343 160 925 00016
Adresse du site de consommation* : 27 chemin des Joncherolles
Code postal* : 9 3 3 8 0 Ville* : Pierrefitte sur Seine
Nom* : M. Djabri Prénom* : Marc
Email* : marc.djabri@delage-aero.fr
Téléphone* : 01 48 21 61 10
Centrale de référencement : _____
N° adhérent : _____

* Mentions obligatoires

Facturation

Raison sociale (si différente du client) : Delage Aéro Industries
Adresse (si différente du client) : 27 chemin des Joncherolles
Code postal : 9 3 3 8 0 Ville : Pierrefitte sur Seine
Réception des factures par voie électronique
Rythme de facturation :
• Mensuel : Gaz Naturel T3 - Électricité C4/C3
• Bimestriel : Gaz Naturel T1/T2

Paieiment

Mode de règlement : ☐ Prélèvement ☐ _____
Délai de paiement : 15 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture

CONDITIONS TARIFAIRES DE GAZ NATUREL - SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Identifiant PCE ou n° PDC : _____ Consommation Annuelle de Référence (CAR) : _____ MWh

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Profil du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GrDF) : _____

Option Tarifaire de Distribution : ☐ T1 ☐ T2 ☐ T3

	PRIX DE LA FOURNITURE		
	Prix molécule (€/MWh)	Obligation CEE (€/MWh)	Abonnement (€/an)
2023			
2024			
2025			
2026			

COÛTS D'ACHEMINEMENTS À DATE - VALEURS INDICATIVES		
Distribution variable (€/MWh)	Transport fixe (€/an)	Distribution fixe (€/an)

À titre indicatif, le montant de la CTA à la date de signature du Contrat est de _____ €/an.

Les prix de la molécule et de l'abonnement sont fixes.

Le coût des CEE et CEE précaires supporté par TotalEnergies au titre du Contrat est refacturé de plein droit au Client selon les règles détaillées dans les CGV, si celui-ci est éligible. Toute évolution du dispositif se traduira par une modification du Prix facturé au Client.

Les charges fixes de transport et de distribution, les charges variables de distribution et la CTA sont donnés à titre indicatif. Toute modification de la tarification des Gestionnaires de Réseaux sera répercutée au Client.

L'option tarifaire retenue par TotalEnergies pour chaque site est celle communiquée par les Gestionnaires de Réseaux.

*au sens de l'article liminaire du Code de la consommation

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES COMPTEUR C4/C3

N° Point De Livraison (PDL) : 30002151263440

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/01/2025

☐ C4 CU

☐ C3 HTA5 CU

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/12/2025

☐ C4 LU

☐ C3 HTA5 LU

C4 - Puissances souscrites (>36kVA) :

HPH : 180 kVA

HCH : 180 kVA

HPB : 180 kVA

HCB : 180 kVA

C3 - Puissances souscrites (<250kW) :

Pointe : _____ kW

HPH : _____ kW

HCH : _____ kW

HPB : _____ kW

HCB : _____ kW

PRIX DE LA FOURNITURE - SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

	Abonnement (€/an)	Obligation CEE €/MWh	Pointe €/MWh	HPH €/MWh	HCH €/MWh	HPB €/MWh	HCB €/MWh
2023	0,00	0,00					
2024							
2025				210,23	166,17	119,91	53,47

COEFFICIENTS DE CAPACITÉ

	Pointe KW/MWh	HPH KW/MWh	HCH KW/MWh	HPB KW/MWh	HCB KW/MWh
2023					
2024					
2025		0,5601	0,0357	0,0000	0,0000

Le prix du mécanisme de capacité appliqué sur la période est obtenu en multipliant les coefficients de capacité par poste horosaisonnier par le prix de la dernière enchère organisée sur la plateforme d'échanges EPEX-spot, pendant l'année N-1.

À titre informatif, le prix de l'enchère 2022 appliqué pour l'année civile 2023 est de **60€/kW**.

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non



Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TotalEnergies s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. **Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable** sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH. Le coût des CEE et CEE précaires tel que supporté par TotalEnergies au titre du Contrat est refacturé de plein droit au Client, selon les règles détaillées dans les CGV, si celui-ci est éligible. Toute évolution du dispositif se traduira par une modification du Prix facturé au Client.

Les coûts d'acheminement de l'électricité ne sont pas inclus dans les prix ci-dessus et seront facturés selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client.

Conformément aux Conditions Générales de Ventes, le coût du mécanisme de Capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de Puissance souscrite, TotalEnergies se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Pour bénéficier du dispositif d'aide de l'Etat, veuillez remplir dans un délai d'un mois après la prise d'effet de votre contrat l'attestation sur le lien suivant : <https://www.totalenergies.fr/attestation-aides-gouvernementales-sur-mesure>

Plus d'infos sur les conditions d'éligibilité sur : <https://www.totalenergies.fr/professionnels/aides-de-letat>

Autre :

Paraphe :

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

(JJ/MM/AAAA)

11/12/2023 à 23h59

Les offres peuvent être annulées ou modifiées par TotalEnergies, pendant leur durée de validité et jusqu'à 2 jours ouvrés après leur acceptation par le Client. L'annulation de l'offre emporte rétractation du consentement de TotalEnergies à conclure un contrat. La modification annule et remplace l'offre initiale.

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise TotalEnergies à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution (ENEDIS et GRDF) son historique de relèves ainsi que ses données contractuelles et techniques (Puissance souscrite, Formule tarifaire d'acheminement, option tarifaire et profil de consommation).

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TotalEnergies et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz. Sa finalité est strictement professionnelle. Le Client reconnaît avoir été informé et accepté que sa souscription l'engage sur la durée du Contrat et l'oblige au paiement des factures s'y rapportant. En cas de résiliation du Contrat avant cette date, le Client s'expose à des frais de résiliation conformément aux conditions générales de vente (voir article résiliation).

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :

- ☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes
(notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :

- ☐ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes
(notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://totalenergies.fr/professionnels/documents/cgv-dvi>

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : M. Marc Djabri

Fait à : **Pierrefitte sur Seine**

Le : **06/12/2023**

Référence client : _____

CRÉANCIER

Nom du créancier

TotalEnergies Electricité et Gaz France

Adresse

**2 bis rue Louis Armand
75015 Paris**

Identifiant créancier SEPA

FR03ZZZ488157

Référence Unique de Mandat

Type de prélèvement

☒ **Récurrent**

DÉBITEUR (À REMPLIR PAR LE CLIENT)

Raison Sociale : Delage Aero Industries

SIRET : 343 160 925 00016

Numéro rue : 21 Rue : chemin des Joncherolles

Code postal : 9 3 3 8 0 Ville : Pierrefitte sur Seine

Coordonnées bancaires

BIC : CCFRFRPP

IBAN : F R 7 6 3 0 0 5 6 0 0 2 4 5 0 2 4 5 6 0 9 2 1 1 1 2 7

Trésorerie (uniquement pour les marchés publics)

Référence trésorerie : _____

Raison sociale : _____

Numéro rue : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Date : 06/12/2023

Signature :

Lieu : Pierrefitte sur Seine

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TotalEnergies Electricité et Gaz France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à ses instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En l'absence de retour du mandat SEPA signé par le Client à TotalEnergies dans un délai de quinze (15) jours, celui-ci est réputé accepté.